



BARÈME HONORAIRES

VENTE :

PRIX JUSQU'À		
10 000 €	FORFAIT DE 1 000 €	TTC
25 000 €	FORFAIT DE 2 500 €	TTC
27 000 €	12 %	TTC
40 000 €	11 %	TTC
50 000 €	10 %	TTC
70 000 €	9 %	TTC
90 000 €	8 %	TTC
120 000 €	7 %	TTC
150 000 €	6,8 %	TTC
250 000 €	6,5 %	TTC
300 000 €	6,3 %	TTC
500 000 €	6 %	TTC
+ de 500 000 €	5 %	TTC

GESTION :

9,60 % TTC des loyers encaissés

LOCATION SAISONNIÈRE :

HONORAIRES DE LOCATION :	14,40 % TTC des loyers encaissés
HONORAIRES DE GESTION :	9,60 % TTC des loyers encaissés

RÉDACTION D'ACTES :

COMPROMIS / PROMESSE DE VENTE →	2% TTC DU PRIX DE VENTE AVEC UN MINIMUM DE 200 € TTC EN CAS DE NON-NÉGOCIATION PAR LE CABINET ROUET
DEMANDE DE CERTIFICAT D'URBANISME →	100,00 € TTC
DEMANDE RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES →	30,00 € TTC

LOCATION ANNUELLE :

	LOGEMENT DE 1 M ² À 80 M ²	LOGEMENT DE 80 M ² À 110 M ²	LOGEMENT DE PLUS DE 110 M ²
À LA CHARGE DU BAILLEUR			
ENTREMISE ET NÉGOCIATION	40,00 €	60,00 €	60,00 €
HONORAIRES PARTAGÉS			
VISITES	3 € PAR M ²	2 € PAR M ²	2 € PAR M ²
RÉDACTION DE BAIL	3 € PAR M ²	2 € PAR M ²	2 € PAR M ²
CONSTITUTION DU DOSSIER	2 € PAR M ²	2 € PAR M ²	1 € PAR M ²
ÉTAT DES LIEUX	3 € PAR M ²	3 € PAR M ²	2 € PAR M ²

AVIS DE VALEUR :

GRATUIT SI L'AGENCE EST MANDATÉE POUR VENDRE
SINON FORFAIT DE 120,00 € TTC

Grille tarifaire applicable au 1er Mars 2018

VENTES LOCATIONS GÉRANCES

Cartes professionnelles : -Transaction & Gestion : N° CPI 8601 2015 000 001 468 -délivrées par la CCI de la Vienne

Adhérent N° 18 287 C à la Caisse de Garantie GALIAN - 89, rue de la Boétie - 75 008 PARIS

GARANTIE : Gestion : 140 000 € et Transaction : 120 000 €

Eurl AU CAPITAL DE 90 000 EUROS - RCS : B 383 913 840 (91B110)

SIRET : 38391348000018 Code TVA : FR8838391348000018